

Monsieur le député

Monsieur le Conseiller Départemental

Mesdames et messieurs les Maires et élus du territoire

Mesdames et messieurs les responsables d'associations, des services de secours et de la Gendarmerie

Mesdames et messieurs.

Je dois tout d'abord excuser Madame la Sous-Préfète de Vierzon, Monsieur le Président de l'association des Maires du Cher, Monsieur le Sénateur et Madame la maire de Vierzon.

Depuis 20 jours, cette nouvelle année nous occupe pleinement et nous permet d'oublier 2023 qui n'a pas été simple à vivre pour les élus que nous sommes. C'est pourquoi, et je vais commencer par eux, je formule des vœux de réussite, d'innovation aux associations Graçayaises. En effet, que serait la vie d'un village sans un évènement, qu'il soit sportif, festif, culturel ou de loisirs.

L'année 2023 aura été le théâtre de 162 manifestations. C'est dire le potentiel qui existe dans notre commune et qui mérite d'être salué. Je peux citer, la montée l'Entente Pongiste en Pré-Régionale et club de football en 2ème division départementale, le BadGraçayais qui réalise de bon podium, la réussite de l'exposition Pluri-Elles, les 60 ans des courses de Patinettes, la Foire aux Truffiaux parmi tant d'autres. Merci à tous ces bénévoles qui n'aspirent qu'à une chose, rendre les gens heureux.

Je formule des vœux de prospérité aux commerçants et artisans de notre commune qui vivent des périodes compliquées. Nous avons la chance d'avoir pratiquement chaque corps de métier et tous les commerces de proximité. Les faire travailler c'est pour chacun d'entre nous de les soutenir, et d'éviter les arnaques avec les conséquences qui en découlent. La réouverture du magasin Carrefour Contact, après une année de fermeture, permet surtout à nos anciens de pouvoir se déplacer sans trop de contrainte. L'incendie qui a ravagé le rez-de-chaussée de la boulangerie « L'écorce de pain » le 26 aout dernier pose problème et rien aujourd'hui n'est acquis quant à sa réouverture. Je voudrais particulièrement remercier la boulangerie « L'épi de Graçay », les trois boulangers de Vatan et la boulangerie de Langon (qui a un dépôt à Genouilly) d'avoir nous aider à assurer les livraisons de pain pour nos habitants et à l'Ehpad en particulier. Je tiens à saluer le bar « Le Moulin » et l'épicerie « Le sourire en coin » pour avoir accepté le dépôt de pain pendant plusieurs semaines. Je souhaite de tout cœur une prochaine réouverture de ce commerce afin de soulager le seul boulanger existant à Graçay.

Je formule des vœux de fraternité aux sapeurs-pompiers et à la brigade de gendarmerie pour les valeurs d'engagement et de citoyenneté qui les animent. Nos soldats du feu avec 300 interventions en 2023 dont 2 incendies en centre-ville méritent notre respect. Les Gendarmes, chaque jour à notre écoute pour notre sécurité, trois excès de vitesse important dont un à plus de 140 km/h ont été sanctionnés ses dernières semaines.

Le bilan des accidents corporels avec 40 morts sur les routes, doit nous inciter à la plus grande prudence. La vie n'a pas de prix.

Je formule également et sincèrement des vœux de convivialité et de solidarité envers nos aînés, souvent seuls, qui sont la mémoire de notre village. Quarante d'entre eux ont aujourd'hui 90 ans et plus et très peu sont à l'Ehpad. Rappelons-nous de nos deux centenaires qui nous ont quitté en 2023, Henri Larget et André Fortin.

Merci au CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) d'avoir permis à nos aînés de visiter le National palace de Vierzon, le 4ème cabaret de France, en décembre dernier. Très beau spectacle et repas appréciés de toutes et tous.

Vœux de solidarité envers les familles obligées de fuir leur pays en guerre. Depuis mars 2022, la commune de Graçay est fière d'accueillir et d'héberger deux familles ukrainiennes dont un enfant scolarisé à notre école primaire. Merci aux familles graçayaises d'avoir reçu ces personnes déracinées pendant quelques semaines dès leur arrivée et leur permettre de s'intégrer et apprendre notre langue. La commune a mis deux logements à disposition et je suis très heureux, ainsi que le Conseil municipal de voir ces gens participer à la vie locale. Alors je vous demande, au nom de quoi, au nom de qui, pour quel intérêt, des centaines d'enfants sont tués chaque jour dans le monde.

J'adresse également au nom du Conseil Municipal des vœux de réussite dans le déroulement de leurs carrières au personnel communal et les remercie pour le travail réalisé.

Je formule des vœux sincères pour trouver, je l'espère, un kinésithérapeute qui fait tellement défauts à toutes les communes du Graçayais depuis le décès de Mr CARRE. Ce n'est pourtant pas le travail qui manque, mais se rendre à Vierzon, Issoudun, Romorantin ou Valançay pour des malades qui ont besoin de soins à domicile, s'appelle de la maltraitance. Quand on interroge l'ordre des Kinés, son Président me répond, désabusés : c'est pire que le manque de médecins.

Il va falloir que l'Etat fasse de la santé, le numéro un des problèmes à solutionner. Et je sais que le combat que vous menez chaque jour, monsieur le député pour l'hôpital et pour les établissements de santé publique en règles générales. C'est tout le système qui est en train de s'écrouler.

J'incite donc le Gouvernement à consulter un ophtalmo et un ORL pour se rendre compte de la situation. Dernière trouvaille, le ministère de la Santé est rattaché à celui du Travail. Henri Salvador doit se fendre la poire là où il est, lui qui chantait : le travail, c'est la santé.

J'ai appris cette semaine qu'à Vatan, 1500 patients n'avaient plus de médecin traitant suite au départ des docteurs Proutière. Le tsunami est proche !

Merci encore aux sapeurs-pompiers d'assurer les secours de proximité en lieu et place d'un système défaillant.

Je formule des vœux d'égalité auprès du Tribunal judiciaire afin de nous octroyer un conciliateur de justice, malgré nos demandes répétées, pour deux heures par mois, comme cela était auparavant. Après le décès de monsieur Peloille, encore un service public

qui disparaît. Et c'est bien le Maire qui passe sa vie à prendre les conflits de voisinage en pleine figure. C'est le Maire qui doit avoir une réponse au vu du Code Rural, Civil, code du Travail, de l'Urbanisme et des procédures Pénales. Malheureusement, Les maires ne sont pas formés à cet exercice, et à chacun son métier. C'est usant, car derrière il y a souvent un regain d'agressivité. Pour en avoir discuté avec madame la Sous-préfète, le pouvoir judiciaire étant indépendant, l'exécutif n'est pas compétent.

Je souhaite pour terminer ce premier chapitre une bonne année, pleine de joie, de réussite, et de bonne santé au Conseil municipal que j'ai l'honneur de présider. Bonne année aux élus de la Communauté de communes et à ses services, afin de trouver des solutions pérennes à chaque problème qui nous est soumis.

Qu'avons-nous réalisé l'an passé, malgré un budget difficile à gérer, avec des adaptations au fil des mois. L'exemple des dépenses d'énergie est flagrant. Entre le 1 janvier 2022 et le 31 décembre 2023, le gaz, principal mode de chauffage de nos bâtiments communaux a augmenté de 267 %. Ce qui a été dépensé là, a fait défaut ailleurs : les réalisations essentielles sont les suivantes :

Peinture et aménagement d'une salle de classe, rénovation de deux appartements de la villa Bouffault suite à un dégât des eaux très important, rénovation du sol et plafond du secrétariat de la mairie, aménagement d'un garage (rue d'Avignon) pour la mise en place d'une recyclerie. Changement des systèmes de douches et rénovation des plafonds dans les vestiaires du Stade. Rééquipement à neuf du mobilier de restauration scolaire. Changement de l'armoire électrique de la pendule de la mairie. Fin du diagnostic de l'église Notre Dame et début de l'enfouissement des réseaux secs route de Vatan, avec six mois de retard. La rue de l'ancien Champ de foire et le chemin de la Chaussée ont été refaits. La construction de l'observatoire des oiseaux a débuté dans les Marais, là aussi avec du retard.

Merci à la Région Centre-Val de Loire et à la Communauté de communes Vierzon Sologne Berry pour les aides financières apportées. Sans oublier aussi la réfection de la route d'Issoudun sur 4 Kms à la charge du Département pour un coût de 700 000 euros.

Les contrats Gaz et Electricité ont été renouvelés en cette fin d'année, ce qui m'a valu quelques sueurs froides.

Pour cette année 2024, je ne fixerai pas d'échéance sur les travaux quant aux dates prévues. Chat échaudé craint l'eau froide ! mais je demande à nos administrations et nos bureaux d'études d'être un peu plus réactif et moins tatillons dans l'élaboration des dossiers. Une commune rurale n'a pas les moyens d'avoir un service dédié.

Les pistes sont les suivantes :

- Etude sur la rénovation énergétique du Centre Anny Gould
- Remplacement des marches de chaque côté de l'autel à l'église (dans quelques semaines)
- Rénovation des lucarnes au-dessus de l'épicerie
- Remise en état à des fins de locations d'appartements communaux
- Rénovation de la salle d'attente et du couloir du Cabinet Médical

- Remise en état du stade de football car une équipe adverse (les lapins de Graçay) font des ravages sur ce terrain comme à Genouilly. L'extérieur des vestiaires sera refait.
- La route des Brioux sur la partie basse et le chemin de la Guilgauderie seront refaits et un budget significatif va être consacré à de nombreuses réparation de voirie. Lorsque les engins lourds et super lourds arrêteront de circuler sur nos petites voies communales, la voirie s'en portera beaucoup mieux.
- Poursuite de l'enfouissement des réseaux secs rue du Paradis
- La continuité de la mise en œuvre dans tous les lieux dits de numéros sur chaque maison dans le cadre de l'adressage qui doit être opérationnel au 1er janvier 2025.

La première phase des travaux de l'église Notre Dame espérée au quatrième trimestre pour un coût de 410 000 euros hors subventions. Et cela après avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et dépôt du permis de construire.

La commune de Graçay à été labellisée village d'avenir pour un projet important. Le chef de projet va avoir énormément de travail pour les 26 communes en lice dans notre département. Beaucoup de travail pour cette nouvelle année qui commence, l'avenir, espérons-le sera porteur de bonne nouvelle pour nos communes, malgré tout. J'en doute.

En effet, quand la Cour des comptes préconise le mariage de 2 ou 3 communes, car une commune de moins de 500 habitants est un handicap pour les bonnes finances de la France, je m'interroge. Quand la Cour des comptes demande aux services de l'Etat de versé la Dotation global de fonctionnement aux Communauté de communes, car c'est là que les compétences existes. Je m'interroge. Quand l'Insee, dépouille la ruralité de ses habitants, alors que l'on n'est pas capable de nous expliquer comment sont comptabiliser les populations dites à part (gendarmerie, Ehpad structure d'accueil) 14 habitants, je m'interroge. Il faut savoir qu'un habitant perdu, c'est 150 euros en moins sur la dotation. Avec la loi sur les ZAN, Zones d'Artificialisation Nette, on ne pourra bientôt plus construire.

Le Directeur de l'aménagement durable et des territoires, a annoncé récemment à l'association des Maires ruraux la phrase suivante, je cite : « l'une des motivations du ZAN (Zones d'Artificialisation Nette) est de rééquilibrer les règles du jeu en faveur des villes, pour limiter les possibilités des petites communes de leur faire concurrence.

Tout est dit, je crois que l'on à pris les élus ruraux pour des ZAN.

Notre république à une seule devise, Liberté Egalité Fraternité, alors je me suis créé cette citation :

« Quand la liberté et l'égalité seront aux services des peuples, nous auront tracé les chemins de la fraternité ».

Bonne année à vous tous.